

# Accompagner les entreprises vers d'autres mobilités

**Comment réduire l'empreinte carbone de son entreprise ? Agir sur les déplacements est souvent une solution efficace. En effet, les transports sont en général la première source d'émissions de gaz à effet de serre des sociétés. Baie d'Armor Transports accompagne gratuitement les entreprises vers le changement.**

Mise à jour le 29 octobre  
2024

## ≡ Plan mobilité des employeurs ?

Le Plan de mobilité (PDM) employeur a pour objectifs d'optimiser et d'augmenter l'efficacité des déplacements liés à l'activité de l'entreprise, en particulier ceux de son personnel, dans une perspective de diminution :

- des émissions de gaz à effet de serre ;
- des émissions de polluants atmosphériques ;
- de la congestion des infrastructures et des moyens de transports (bouchons...).

Sources : service-public.fr

# ≡ BAT accompagne les entreprises

Claudie Gallais, à Baie d'Armor Transports (BAT) – exploitant du réseau des Transports Urbains Briochins (TUB) et des mobilités actives – est chargée d'accompagner les entreprises du territoire dans la mise en place de leur plan mobilité. L'initiative doit venir de l'entreprise qui mobilise une équipe autour d'un référent mobilité, souvent le responsable des ressources humaines ou de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Dans un premier temps, un diagnostic des déplacements au sein de l'entreprise est réalisé via un questionnaire pré-établi par BAT et ajusté en fonction des spécificités de chaque employeur. « *Nous prenons en compte les déplacements domicile-travail des salariés et ceux réalisés dans le cadre du travail, explique Claudie Gallais. Nous faisons également l'état des lieux de ce qui est déjà mis en place comme des parkings vélos, des vestiaires...* »

Le diagnostic permet ensuite d'élaborer une stratégie adaptée à la réalité de l'entreprise « *en échelonnant les actions dans le temps* ». Les solutions proposées peuvent aller d'un marquage au sol pour les places de parking réservées au covoiturage, à l'aménagement du temps de travail (télétravail, travail en 4 jours...) en passant par l'installation d'équipement spécifiques pour les vélos (abris, prises électriques, vestiaires, douches, casiers ...).

L'accompagnement de BAT – qui est totalement gratuit – s'étale dans la durée. « Nous restons présents pour réajuster au besoin les actions, animer des stands d'information et évaluer la part modale de l'entreprise », conclut Claudie Gallais.

Contact : cgallais@tub.bzh - 02 56 44 80 02

**22** entreprises sont actuellement accompagnées soit 9 106 salariés concernés.



# Des outils pour des déplacements plus doux

- Informer ses salariés sur les aides à l'acquisition de vélos électriques, sur la prime transport...
- Installer des parkings vélos, si possibles abrités, avec des prises électriques.
- Aménager des vestiaires, des casiers, voire des douches.
- Inciter au covoiturage en présentant la plate-forme gratuite Ouestgo.
- Réserver des places de parkings pour les covoitureurs.
- Acquérir une carte de bus non-nominative pour les déplacements professionnels.
- Compléter sa flotte de véhicules avec des vélos électriques...



Un bus part des Villages à 4h10 et s'arrête à la gare à 4h18.

## ≡ Des lignes de TUB aménagées pour les salariées

Un des principaux freins au recrutement des entreprises est en lien avec la mobilité. En effet, de nombreux de candidats potentiels rencontrent des problèmes de mobilité : pas de permis, pas de voiture...

Face à cette situation, Saint-Brieuc Armor Agglomération a décidé de lancer, fin 2022, une expérimentation à destination des salariés de l'entreprise Euralis/Stalaven (Yffiniac) travaillant en horaires décalés (tôt le matin et tard le soir). Baie d'Armor Transports (BAT) a, alors, adapté la ligne régulière 20 déjà existante sur le secteur.

*"Malgré un aménagement des cycles de travail de l'entreprise, cette ligne n'a pas rencontré le succès escompté",* explique Elodie Peron, responsable marketing à BAT. Une réflexion avec la direction économique de l'Agglo a été menée à l'échelle des nombreuses zones d'activités dans les secteurs d'Hillion et d'Yffiniac. Un comité de site réunissant les entreprises du secteur a permis, fin 2023, de faire émerger des besoins communs en termes de mobilités.

*"Grâce à l'engagement des entreprises qui se sont mobilisées sur le sujet, via notamment un questionnaire sur les besoins et habitudes de déplacement, les élus de l'Agglomération ont décidé, en septembre 2024, de mettre en place une ligne de "bon matin" et de soirée desservant de nombreuses entreprises ayant des besoins de desserte communs (entreprises d'agroalimentaires, hypermarché, boulangeries...)",* se réjouit Elodie Perron.

Outre un maillage plus fin des différentes zones d'activités d'Yffiniac et d'Hillion, la desserte de la ligne M4 a été étendue aux quartiers denses de Saint-Brieuc (Les Villages, Gare, Centre-Ville – Balzac, Sainte-Thérèse...).

# ⊞ « Le plan mobilité conforte des initiatives pré-existantes »

Labocéa, à Ploufragan, s'est engagée dans un plan mobilité avec sa voisine, la Direction départementale de la protection des populations (DDPP). « *Les réunions d'information de l'Agglomération et de Baie d'Armor Transports, par exemple, étaient déjà mutualisées* », explique Christelle Riou, secrétaire générale de Labocéa.

Le laboratoire public d'analyses, qui compte 260 salariés sur son siège social de Ploufragan (sur 600 en Bretagne), a signé son plan mobilité en novembre 2023. « *Cela a permis de formaliser des initiatives pré-existantes comme le covoiturage privé et professionnel. Nos métiers conduisent à embaucher des scientifiques sur un large bassin d'emplois. Ainsi un certain nombre de collaborateurs habitent Rennes, Fougères, Lannion... et s'organisent pour se déplacer ensemble. Quant à la réservation des véhicules de notre pool professionnel, la priorité est donnée aux trajets longs et avec plusieurs passagers.* » Dans ce parc, quelques voitures sont électriques. « *À chaque fois que cela est possible techniquement, nous remplaçons, lors du renouvellement de notre flotte de véhicules, les voitures thermiques par des électriques* », assure Christelle Riou.

Le parking du laboratoire a été équipé de deux bornes électriques et une troisième devrait être implantée prochainement. Un deuxième abris pour les deux-roues a également été aménagé. « *Nous avons informé nos collaborateurs sur les offres de location de vélos, notamment électriques, et quelques-uns viennent de temps en temps à vélo.* »

Labocéa permet, pour les postes qui le peuvent, deux jours de télétravail par semaine et favorise les réunions en visioconférence afin d'éviter les déplacements. « *Le restaurant inter administratif présent sur le site nous permet aussi de supprimer tout impact carbone pour aller déjeuner* », se réjouit la secrétaire générale qui en profite pour remercier les porteurs publics de cette solution pensée dès la création du technopôle.

